

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 27 ET 28 MARS 2024

RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

**PRESA D'ATTU DI A DEMISSIONI DI DUI CUNSIGLIERI DI
L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ È DI U SO
RIMPIAZZAMENTU PÈ A TERZA MANDATURA 2021/2023**

**PRISE D'ACTE DE LA DÉMISSION DE DEUX
CONSEILLERS DE L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ ET DE
LEUR REMPLACEMENT POUR LA 3ÈME MANDATURE
2021/2023**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Le présent rapport a pour objet d'entériner les propositions de remplacement, émanant de l'organisation syndicale étudiante qui les avait désignés, de deux conseillers à l'Assemblea di a Giuventù démissionnaires de celle-ci.

Comme vous le savez, l'Assemblea di a Giuventù est constituée d'un collège des étudiants (15 membres), d'un collège des lycéens (9), d'un collège des syndicats (7) et d'un collège des candidatures individuelles (31) ; avec une liste complémentaire de 15 personnes. En cas de démission d'un conseiller, il convient de pourvoir à son remplacement dans le cadre du collège concerné.

Je porte à votre connaissance que par courriel en date du 11 janvier dernier, M. **Jean-Laurent MORAZZANI**, membre du groupe « Ghjuventù Paolina », m'a indiqué les démissions du collège des étudiants, pour des raisons personnelles, de **MM. Arthur SOLINAS** et **Julien MORISON**, membres du syndicat étudiant « Ghjuventù Paolina ». Ce même syndicat a proposé de les remplacer respectivement par **MM. Pierre-Joseph FONDACCI** et **Jérôme NEGRONI**

Conformément à ces demandes, je vous propose donc de prendre acte du fait que **MM. Pierre-Joseph FONDACCI** et **Jérôme NEGRONI** intègrent l'Assemblea di a Giuventù, collège des Étudiants, où ils sont amenés à siéger jusqu'à la fin de la mandature en cours.